



Syndicat des Eaux  
Barousse Comminges  
Save

## COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU SYNDICAL

Date : 28 juin 2019

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Bureau Syndical

Ordre du jour :

- Fourniture et livraison de carburants pour le dépôt de Villeneuve de Rivière : signature du marché
- Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites et services associés pour les points de livraison du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save : candidatures
- Acquisition de véhicules 2019 : signature du marché
- Extension et branchements AEP 2019-2022 : signature du marché
- Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) 2019 - 2023 : signature du marché
- Réhabilitation des réseaux AEP, EU et EP Avenue des Pyrénées à Saint Martory - tranche n° 2 : signature du marché
- Mise en conformité du périmètre de protection immédiate du puits des Tourasses à Saint Martory : signature du marché
- Réseau EU traversée Gimone à Gimont : avenant négatif et résiliation du marché
- Extension réseau EU RD 535 à Lias : demande de subvention au Conseil Départemental du Gers
- Extension réseau EU « de Verdier au Stade » à Gimont : demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- Mise en conformité des périmètres de protection du captage des puits du Moulin Saint-Jean à Villeneuve de Rivière : demande de subventions au Conseil Départemental de la Haute-Garonne et à l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- Convention de mise à disposition du périmètre de protection rapprochée du captage des puits du Moulin Saint-Jean à Villeneuve de Rivière avec la Safer

- Acquisition des terrains d'emprise du périmètre de protection immédiate et du périmètre de protection rapprochée de la source de Cularon à Ferrère
- Convention pour la fourniture en eau potable entre la Commune d'Antichan de Frontignes, le Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save et la SEM Pyrénées Services Publics
- Conventions de mise à disposition pour l'installation de dispositifs de mesure de pluviométrie avec la Communauté de Communes Neste Barousse à Ferrère et Mauléon Barousse
- Vente hangar de Sarp
- Création servitudes de passage Sarp
- Autorisation du Président à ester en justice
- Retrait de la commune d'estancarbon pour la compétence assainissement
- Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif et rapports annuels des délégataires pour l'année 2018
- Emplois d'été
- Création de postes pour avancements de grade et promotion interne
- Tableau des emplois
- Compte rendu des délégations du Président

Approbation du compte rendu du bureau du 11 mars 2019.

La matinée a été consacrée à la visite des travaux du réservoir du Cuing.

Le Président débute la séance en indiquant qu'une vingtaine de questions sont à l'ordre du jour de ce bureau avec notamment la signature de marchés publics ainsi que la présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics qui ont été validés ce jour par la Commission Consultative des Services Publics Locaux et qui devront être approuvés par le comité syndical de fin d'année.

**1) Fourniture et livraison de carburants pour le dépôt de Villeneuve de Rivière : signature du marché (Jean Philippe MANENT)**

L'entreprise retenue est la Société ALVEA.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**2) Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites et services associés pour les points de livraison du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save : candidatures (Jean Philippe MANENT)**

Les entreprises (Régie Electricité de Miramont, PANGO et Electricité de France (EDF) ont été retenues pour la signature de l'accord cadre relatif à la fourniture et l'acheminement d'électricité pour les sites et services associés du SEBCS.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**3) Acquisition de véhicules 2019 : signature du marché (Jean Philippe MANENT)**

La Société CITROEN GAM DALLARD a été retenue pour un montant de 84 053,63 € TTC (estimation : 79 000 € HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**4) Extension et branchements AEP 2019-2022 : signature du marché (Thierry IDRAC)**

L'entreprise retenue est l'Entreprise SNAA ACCHINI (estimation des besoins : 450 000 € HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**5) Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) 2019 - 2023 : signature du marché (Thierry IDRAC)**

L'entreprise retenue est la Société ELYFEC SPS (estimation des besoins : 25 000 € HT/an).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**6) Réhabilitation des réseaux AEP, EU et EP Avenue des Pyrénées à Saint Martory - tranche n° 2 : signature du marché (Jordi LEDRU)**

Le groupement d'entreprises COUSIN PRADERE / GIESPER a été retenu pour un montant de 354 979,40 € HT (estimation : 340 000 € HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**7) Mise en conformité du périmètre de protection immédiate du puits des Tourasses à Saint Martory : signature du marché (Jordi LEDRU)**

L'Entreprise SNAA ACCHINI a été retenue pour un montant de 46 953 € HT (estimation : 50 000 € HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**8) Réseau EU traversée Gimone à Gimont : avenant négatif et résiliation du marché (Thierry IDRAC)**

Le lot n° 1 est résilié pour motif d'intérêt général. Pour le lot n° 2, un avenant en moins value est nécessaire suite à un problème technique pour la traversée de la Gimone, ce qui engendre une moins value de 29 138 euros HT (baisse de 29,97 %).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité ces propositions.

**9) Extension réseau EU RD 535 à Lias : demande de subvention au Conseil Départemental du Gers (Jordi LEDRU)**

Le montant de cette opération est de 60 918,60 euros HT et est éligible aux aides de Conseil Départemental du Gers.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**10) Extension réseau EU « de Verdier au Stade » à Gimont : demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne (Jordi LEDRU)**

Le montant de cette opération est de 79 918,08 euros HT et est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**11) Mise en conformité des périmètres de protection du captage des puits du Moulin Saint-Jean à Villeneuve de Rivière : demande de subventions au Conseil Départemental de la Haute-Garonne et à l'Agence de l'Eau Adour Garonne (Marielle LAFFITTE)**

Cette opération est estimée à 248 526 euros HT et est éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**12) Convention de mise à disposition du périmètre de protection rapprochée du captage des puits du Moulin Saint-Jean à Villeneuve de Rivière avec la Safer (Marion PUJOL)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**13) Acquisition des terrains d'emprise du périmètre de protection immédiate et du périmètre de protection rapprochée de la source de Cularon à Ferrère (Marion PUJOL)**

Il s'agit d'acquérir deux parcelles comprises dans les périmètres de protection de la source de Cularon à Ferrère. Mme BERNAD Chantal accepte de les céder au prix de 540 euros.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**14) Convention pour la fourniture en eau potable entre la Commune d'Antichan de Frontignes, le Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save et la SEM Pyrénées Services Publics (Jean Yves DUCLOS)**

Cette question est reportée au prochain bureau syndical étant donné que le Maire d'Antichan de Frontignes a saisi les services juridiques de l'ATD au sujet de la conclusion de cette convention mais est toujours dans l'attente de leur réponse.

**15) Conventions de mise à disposition pour l'installation de dispositifs de mesure de pluviométrie avec la Communauté de Communes Neste Barousse à Ferrère et Mauléon Barousse (Marion PUJOL)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité ces propositions.

**16) Vente hangar de Sarp (Mélanie CABANEL)**

Le Syndicat souhaite vendre ce hangar de stockage avec aire de stationnement non utilisé depuis plusieurs années à la Société SODECIBA BTP JUSTE ET FILS au prix de 190 000 euros HT (estimation de France Domaines : 200 000 euros HT avec marge d'appréciation de plus ou moins 10 %).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**17) Création servitudes de passage Sarp (Marion PUJOL)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**18) Autorisation du Président à ester en justice (Mélanie CABANEL)**

Il est demandé aux membres du Bureau d'autoriser le Président à ester en justice contre la SARL Christophe MANDON liquidateur judiciaire de la SARL DMD DADOUCH. Le Cabinet d'Avocats retenu est le Cabinet GOUTAL ET ALIBERT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**19) Retrait de la commune d'Estancarbon pour la compétence assainissement  
(Jean Yves DUCLOS)**

Cette question est reportée au prochain bureau syndical étant donné que le conseil municipal de la commune d'Estancarbon n'a pas encore délibéré.

**20) Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif et rapports annuels des délégués pour l'année 2017 (Marielle LAFFITTE)**

Ces rapports ont été présentés en Commission Consultative des Services Publics Locaux, qui a donné un avis favorable. Ils devront être approuvés par les membres du comité syndical qui aura lieu en fin d'année.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**21) Emplois d'été (Sylvaine MICHEL-MARTINEZ)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**22) Création de postes pour avancements de grade et promotion interne  
(Sylvaine MICHEL-MARTINEZ)**

Il s'agit de créer deux postes d'Agents de Maîtrise Principaux, trois postes d'Adjoints Administratifs Principaux de 1<sup>ère</sup> classe, un poste de Technicien Principal de 1<sup>ère</sup> classe, un poste d'Ingénieur, deux postes de Techniciens et un poste de Rédacteur Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**23) Tableau des emplois (Sylvaine MICHEL-MARTINEZ)**

Il s'agit de supprimer deux postes d'Agents de Maîtrise, deux postes d'Adjoints Techniques Principaux de 1<sup>ère</sup> classe, deux postes d'Adjoints Techniques Principaux de 2<sup>ème</sup> classe, un poste d'Adjoint Technique et cinq postes d'Adjoints Administratifs Principaux de 2<sup>ème</sup> classe.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**24) Compte rendu des délégations du Président (Jean Yves DUCLOS)**

Monsieur le Président rappelle la décision prise depuis le dernier bureau :

- réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 300 000 euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer la réalisation de travaux du budget affermage.

La séance est levée.